

MODIFICATION N^o 1

datée du 27 avril 2015

apportée à la notice annuelle datée du 18 mars 2015 de

FONDS OMNIBUS FMOQ FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ (les « Fonds »)

Ajout d'un gestionnaire de portefeuille et modification de la stratégie de placement pour les Fonds

Sommaire général

À compter du 30 avril 2015, la Société de Placements Franklin Templeton (« **Franklin Templeton** ») se joindra à l'équipe de gestionnaires de portefeuille du Fonds omnibus FMOQ et du Fonds actions canadiennes FMOQ (les « **Fonds** ») qui comprend présentement BlackRock Asset Management Canada Limited (« **BlackRock** ») et Corporation Fiera Capital (« **Fiera** »).

La Société de gérance des Fonds FMOQ inc., le gestionnaire des Fonds FMOQ, entend vendre en totalité les parts du *Fonds d'actions canadiennes SEI* détenues par les Fonds, lesquelles représentent environ 4,7 % des actifs du Fonds omnibus FMOQ et 21,5 % des actifs du Fonds actions canadiennes FMOQ, et confier la gestion du produit de la vente de ces parts à Franklin Templeton. Dans le cadre du mandat de gestion d'actions canadiennes des Fonds, Franklin Templeton entend investir l'actif sous sa gestion dans le *Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett*, Fiera continuera d'investir l'actif sous sa gestion dans le *Fonds Fiera Capital actions de croissance* ainsi que dans des titres de sociétés canadiennes de petite et de grande capitalisation et BlackRock continuera d'investir l'actif sous sa gestion dans le *BlackRock Active Canadian Equity DC Fund*.

Changements spécifiques

Dans le cadre des modifications spécifiées dans le sommaire général, l'information présentée sous les rubriques « *Constitution* », « *Responsabilité des activités – Généralités* », « *Responsabilité des activités – Gestionnaires de portefeuille* » et « *Contrats importants* » de la notice annuelle datée du 18 mars 2015 sera remplacée par ce qui suit à compter du 30 avril 2015 :

« **Constitution** »

Le Fonds omnibus FMOQ a été créé en vertu d'une convention de fiducie intervenue le 1^{er} juin 1979 entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (« **FMOQ** ») et Fiducie du Québec maintenant connue sous le nom de Fiducie Desjardins inc. (« **Fiducie Desjardins** »). Cette convention a été amendée par la suite les 12 mars 1980, 30 mai 1981, 28 janvier 1982, 31 août 1982, 12 décembre 1987 et le 1^{er} octobre 1988.

Le Fonds de placement FMOQ a été créé aux termes d'une convention de fiducie intervenue entre les mêmes parties le 16 septembre 1983 et amendée les 12 décembre 1987 et 1^{er} octobre 1988.

Le Fonds monétaire FMOQ a été constitué au moyen d'une déclaration de fiducie prenant effet le 1^{er} janvier 1989.

Chacun des Fonds actions canadiennes FMOQ et Fonds actions internationales FMOQ a été constitué au moyen d'une déclaration de fiducie prenant effet le 21 février 1994. Ils ont débuté leurs activités respectivement en mai et en juin 1994. Suite à une modification de la politique de placement du Fonds actions internationales FMOQ, ladite déclaration de fiducie a fait l'objet d'un amendement qui a pris effet le 1^{er} novembre 1996.

Toutes ces conventions et déclarations de fiducie telles qu'amendées ont été refondues en une seule datée du 29 novembre 1997. La déclaration de fiducie refondue du 29 novembre 1997 a elle-même été amendée le 1^{er} janvier 2000 pour permettre aux Fonds FMOQ de modifier leur mode d'évaluation des parts et le 26 février 2001 pour constituer le Fonds obligations canadiennes FMOQ.

Le 1er janvier 2002 une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour est entrée en vigueur pour remplacer la déclaration de fiducie refondue du 29 novembre 1997 telle qu'amendée. Aux termes de cette déclaration de fiducie modifiée et mise à jour, certaines responsabilités qui jusque-là incombaient au fiduciaire, ont été transférées au gestionnaire. Il s'agit principalement de la tenue du registre des participants, du traitement des ordres de souscription, d'échange et de rachat, du paiement des dépenses des Fonds FMOQ et, de façon générale, de l'administration au jour le jour des Fonds FMOQ.

En date du 1er août 2003, l'ancien gestionnaire, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. (maintenant connu sous le nom Conseil et Investissement Fonds FMOQ Inc.), a changé son nom pour Société de services financiers Fonds FMOQ inc. et a cédé sa fonction de gestionnaire attribuée dans la déclaration de fiducie à sa filiale portant le nom de Société de gérance des Fonds FMOQ inc. Société de services financiers Fonds FMOQ inc. a également cédé sa fonction de placeur principal à une autre de ses filiales portant le nom de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. (le « **placeur principal** »).

Le Fonds revenu mensuel FMOQ a été constitué au moyen d'une déclaration de fiducie prenant effet le 1^{er} janvier 2002 modifiée et mise à jour le 4 août 2006.

Le Fonds équilibré conservateur FMOQ a été constitué au moyen d'une déclaration de fiducie prenant effet le 1^{er} janvier 2002 modifiée et mise à jour le 4 août 2006 et le 13 février 2013.

Une copie de la déclaration de fiducie modifiée et mise à jour et de la convention de garde de valeurs est à la disposition de tout participant désireux d'en prendre connaissance durant les heures d'affaires au siège social du gestionnaire.

Tous les Fonds FMOQ sont des fiducies de fonds communs de placements régies par les lois du Québec aux termes de ladite déclaration de fiducie modifiée et mise à jour.

Le tableau suivant indique la dénomination complète de chaque Fonds FMOQ, la date de sa formation et autres évènements majeurs au cours des dix dernières années.

Fonds / date de création	Ancienne dénomination	Évènements majeurs
Fonds monétaire FMOQ 1^{er} janvier 1989	s/o	<p>Le 4 août 2006, le gestionnaire a remplacé <i>Gestion de portefeuille Natcan inc.</i> par <i>Gestion Fiera Capital Inc.</i> (maintenant connu sous le nom de <i>Corporation Fiera Capital</i>) à titre de gestionnaire de portefeuille.</p>
Fonds équilibré conservateur FMOQ 13 février 2013	s/o	<p>Le 13 février 2013, la Déclaration de fiducie portant la date conventionnelle du 1^{er} janvier 2002 et modifiée et mise à jour le 4 août 2006 a été modifiée afin d’y ajouter le Fonds équilibré conservateur FMOQ.</p>
Fonds omnibus FMOQ 1^{er} juin 1979	s/o	<p>Le 4 août 2006, le gestionnaire a remplacé <i>Gestion de portefeuille Natcan inc.</i> par <i>Gestion Fiera Capital Inc.</i> (maintenant connu sous le nom de <i>Corporation Fiera Capital</i>) à titre de gestionnaire de portefeuille.</p> <p>Le 30 avril 2015, le gestionnaire confiera la gestion d’une portion du portefeuille du Fonds à la Société de Placements Franklin Templeton.</p>
Fonds de placement FMOQ 16 septembre 1983	s/o	<p>Le 9 décembre 2005, la totalité des actifs du Fonds équilibré FMOQ ont été transférés au Fonds de placement FMOQ.</p> <p>Le 4 août 2006, le gestionnaire a remplacé <i>Gestion de portefeuille Natcan inc.</i> par <i>Gestion Fiera Capital Inc.</i> (maintenant connu sous le nom de <i>Corporation Fiera Capital</i>) à titre de gestionnaire de</p>

Fonds / date de création	Ancienne dénomination	Évènements majeurs
		<p>portefeuille.</p> <p>Le 28 septembre 2012, le gestionnaire a confié une partie des actifs du Fonds à <i>Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc.</i></p>
<p>Fonds revenu mensuel FMOQ 1^{er} octobre 2006</p>	<p>s/o</p>	<p>Le 4 août 2006, la Déclaration de fiducie portant la date conventionnelle du 1^{er} janvier 2002 a été modifiée afin d'y ajouter le Fonds revenu mensuel FMOQ.</p>
<p>Fonds obligations canadiennes FMOQ 9 mars 2001</p>	<p>s/o</p>	<p>s/o</p>
<p>Fonds actions canadiennes FMOQ 21 février 1994</p>	<p>Fonds d'actions canadiennes FMOQ avant le 9 mars 2001</p>	<p>Le 4 août 2006, le gestionnaire a remplacé <i>Gestion de portefeuille Natcan inc.</i> par <i>Gestion Fiera Capital Inc.</i> (maintenant connu sous le nom de <i>Corporation Fiera Capital</i>) à titre de gestionnaire de portefeuille.</p> <p>Le 30 avril 2015, le gestionnaire confiera la gestion d'une portion du portefeuille du Fonds à la Société de Placements Franklin Templeton.</p>
<p>Fonds actions internationales FMOQ 21 février 1994</p>	<p>Fonds d'actions internationales FMOQ avant le 9 mars 2001</p>	<p>Le 28 juillet 2005, une partie du portefeuille a été confiée à <i>Gestion Fiera Capital Inc.</i> (maintenant connu sous le nom de <i>Corporation Fiera Capital</i>) et celui-ci a ajouté <i>Goldman Sachs Asset Management, L.P.</i> a titre de sous-gestionnaire de portefeuille.</p> <p>Le 1^{er} juillet 2006, <i>AllianceBernstein L.P.</i> a été ajouté à titre de sous-gestionnaire de</p>

Fonds / date de création	Ancienne dénomination	Évènements majeurs
		<p>portefeuille de <i>Gestion Fiera Capital inc.</i></p> <p>Au cours de 2008, <i>Goldman Sachs Asset Management, L.P.</i> est retiré à titre de sous-gestionnaire de portefeuille de <i>Gestion Fiera Capital inc.</i></p> <p>Au cours de 2009, <i>AllianceBernstein L.P.</i> est retiré à titre de sous-gestionnaire de portefeuille de <i>Gestion Fiera Capital inc.</i> »</p>

« RESPONSABILITÉ DES ACTIVITÉS

Généralités

Le gestionnaire établit les objectifs et la politique d'investissement globale des Fonds FMOQ et approuve les états financiers. Le placeur principal s'occupe de la vente et du rachat des parts des Fonds FMOQ.

Tel que précédemment mentionné, le gestionnaire a, par contrat, retenu les services de la Fiducie Desjardins en tant que dépositaire des actifs des Fonds FMOQ, et pour effectuer le calcul de la valeur liquidative par part des Fonds FMOQ. Le gestionnaire comme la Fiducie Desjardins, peut mettre fin à ce contrat en tout temps, au moyen d'un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours.

Le gestionnaire a confié la gestion de portefeuille des Fonds FMOQ aux firmes de gestionnaires de portefeuille Gestion d'actifs CIBC inc. (« **CIBC** »), BlackRock Asset Management Canada Limited (« **BlackRock** »), Corporation Fiera Capital (« **Fiera** »), Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. (« **Société Gestion privée** ») et Société de Placements Franklin Templeton (« Franklin Templeton »). Les gestionnaires de portefeuille sont responsables de l'analyse, des recommandations et des décisions d'investissement. Le gestionnaire et les gestionnaires de portefeuille peuvent en tout temps mettre fin à leur contrat au moyen d'un préavis écrit.

Les gestionnaires de portefeuille sont responsables des opérations de portefeuille et des contrats relatifs à leur exécution. À ce sujet, la politique des Fonds FMOQ est d'accorder les ordres de souscription et de vente à diverses maisons de courtage compétentes sur la base du type de services requis ainsi que de la compétence et de la spécialisation de leur service de recherches et du meilleur prix possible.

Il pourra arriver que les gestionnaires de portefeuille investissent les sommes d'argent du Fonds omnibus FMOQ, du Fonds de placement FMOQ et du Fonds actions canadiennes FMOQ dans un fonds de placement géré par lui, et dont il est lui-même le promoteur. Le cas échéant, les Fonds FMOQ ne paient aucuns frais de gestion ni aucune prime incitative qui, pour une personne raisonnable, doubleraient des frais payables par l'autre OPC pour le même service.

Gestionnaires de portefeuille

GESTION D'ACTIFS CIBC INC.

3100 - 1000 de La Gauchetière Ouest

Montréal (Québec) H3B 4W5

CIBC est une firme de gestionnaires de portefeuille. Elle est responsable de l'analyse, des recommandations et des décisions d'investissement du Fonds obligations canadiennes FMOQ et d'une partie du Fonds actions internationales FMOQ.

CIBC est aussi responsable des opérations de portefeuille et des contrats relatifs à leur exécution. À ce sujet, sa politique est d'accorder les ordres de souscription et de vente à diverses maisons de courtage compétentes sur la base du type de services requis ainsi que de la compétence et de la spécialisation de leur service de recherches et du meilleur prix possible.

La politique et l'administration générale en matière de placement, et non les décisions spécifiques en cette matière, sont subordonnées à l'examen du comité des agents en chef de placements, qui se compose des agents en chef de placements de chaque division de CIBC et de l'agent en chef des placements de CIBC. Si une décision de placement relève nécessairement de la compétence du service de la conformité ou de la gestion des risques, elle fera l'objet d'une surveillance tant de l'agent de la conformité de CIBC que du comité de gestion des risques, dont font partie certains des agents en chef de placements de CIBC.

Le tableau qui suit indique le nom, le titre et l'expérience des représentants-conseils de CIBC qui sont responsables de la totalité de la gestion du Fonds obligations canadiennes FMOQ et d'une partie du Fonds actions internationales FMOQ :

Fonds sous-jacents	Représentant-conseil	Fonction	Expérience
Fonds obligations canadiennes FMOQ	Jacques Prévost	Premier vice-président, Placements à revenu fixe à l'échelle mondiale	M. Prévost s'est joint à CIBC en 1999. Il est membre de l'équipe des placements à revenu fixe à l'échelle mondiale, spécialisé dans la gestion active des obligations et des produits quantitatifs et structurés.

Fonds sous-jacents	Représentant-conseil	Fonction	Expérience
Fonds actions internationales FMOQ	Patrick Thillou	Vice-président, Produits quantitatifs	M. Thillou s'est joint à CIBC en 1997. Il est responsable des mandats indiciaires, indiciaires plus et structurés en actions ainsi que de l'équipe de négociateurs en devises et des produits dérivés.

La convention de gestion de portefeuille entre le gestionnaire et CIBC a été conclue pour une durée indéterminée, étant toutefois entendu que le gestionnaire peut en tout temps mettre fin au mandat de CIBC, et vice versa, au moyen d'un simple avis écrit.

CORPORATION FIERA CAPITAL
800 - 1501 McGill College Avenue
Montréal (Québec) H3A 3M8

Fiera est responsable du Fonds monétaire FMOQ, du Fonds revenu mensuel FMOQ, d'une partie du Fonds équilibré conservateur FMOQ, d'une partie du Fonds omnibus FMOQ, d'une partie du Fonds de placement FMOQ, d'une partie du Fonds actions canadiennes FMOQ et d'une partie du Fonds actions internationales FMOQ.

Fiera offre des solutions de placement concurrentielles et personnalisées à une clientèle diversifiée composée principalement de clients institutionnels, de sociétés de fonds de placement, d'organismes religieux et de bienfaisance ainsi que de clients privés fortunés. Fiera se distingue par un savoir-faire unique dans quatre créneaux fondamentaux de l'univers du placement : gestion active de titres à revenu fixe, gestion structurée de titres à revenu fixe, gestion active des actions ainsi que produits quantitatifs et ingénierie financière.

Les talents et l'expertise des gestionnaires de portefeuille sont intégrés dans une démarche de placement centrée sur l'équipe. Quatre équipes sont responsables des grandes décisions en matière de placement appliquées aux portefeuilles gérés pour les clients. Il s'agit des équipes suivantes : combinaison des avoirs, actions canadiennes, actions mondiales et revenu fixe. Chaque gestionnaire de portefeuille est responsable d'un aspect particulier et s'acquitte de ses responsabilités dans un cadre de travail structuré. Les gestionnaires de portefeuille sont assistés dans leur travail par des analystes de recherche et des spécialistes de l'analyse quantitative.

Dans sa gestion d'une partie du Fonds actions internationales FMOQ, Fiera investit l'actif sous sa gestion directement dans des titres de sociétés des pays dont les indices composent l'indice de référence du Fonds actions internationales FMOQ, soit le MSCI Mondial, ex-Canada.

Dans sa gestion d'une partie du Fonds équilibré conservateur FMOQ, du Fonds omnibus FMOQ, du Fonds de placement FMOQ et du Fonds actions canadiennes FMOQ, Fiera sélectionne des titres de marché monétaire et de sociétés canadiennes de grande et de petite capitalisation. Fiera investit, par ailleurs, une partie de l'actif sous sa gestion dans le Fonds actions canadiennes SEI et dans le Fonds Fiera Capital actions de croissance. L'équipe chargée de ce mandat est composée de plusieurs gestionnaires principaux, supportée par l'ensemble des autres gestionnaires en actions canadiennes et de services de recherche interne et externe.

Fiera agit également à titre de gestionnaire de portefeuille responsable de la répartition tactique des actifs du Fonds de placement FMOQ. À ce titre, grâce à l'utilisation de contrats à terme, il opérationnalisera la stratégie de répartition d'actifs qu'il jugera la meilleure compte tenu de son analyse de la situation économique et des perspectives de marché.

Fiera agit également à titre de gestionnaire de portefeuille de la totalité du Fonds revenu mensuel FMOQ et du Fonds monétaire FMOQ. À ce titre, il sélectionne tous les titres composant le portefeuille du Fonds revenu mensuel FMOQ ainsi que du Fonds monétaire FMOQ et opérationnalise la répartition stratégique des actifs du Fonds revenu mensuel FMOQ.

Le tableau qui suit indique le nom, le titre et l'expérience des représentants-conseils de Fiera qui sont responsables de la gestion du Fonds monétaire FMOQ, du Fonds revenu mensuel FMOQ, d'une partie du Fonds équilibré conservateur FMOQ, d'une partie du Fonds omnibus FMOQ, d'une partie du Fonds de placement FMOQ, d'une partie du Fonds actions canadiennes FMOQ et d'une partie du Fonds actions internationales FMOQ :

Fonds sous-jacents	Représentant -conseil	Fonction	Expérience
Fonds actions internationales FMOQ (portion sociétés mondiales de grande capitalisation)	Nadim Rizk	Vice-président et gestionnaire de portefeuille principal, Actions étrangères	M. Rizk est chez Fiera depuis 2009. De 2000 à 2009, il était chez Montrusco Bolton où il a occupé la fonction de gestionnaire des fonds américains et globaux.
Fonds omnibus FMOQ (portion sociétés canadiennes de petite capitalisation) Fonds de placement FMOQ (portion sociétés canadiennes)	Michael Chan	Vice-président et gestionnaire de portefeuille, Actions canadiennes de petite capitalisation	M. Chan a joint les rangs de Fiera en 2008. Avant de se joindre à Fiera, il a occupé un poste en gestion de placements au sein de la firme UBS Gestion globale d'actifs dans le secteur des actions canadiennes pendant environ 11 ans. Depuis 2006, M. Chan s'est concentré sur les titres de petite

Fonds sous-jacents	Représentant -conseil	Fonction	Expérience
<p>de petite capitalisation)</p> <p>Fonds actions canadiennes FMOQ (portion sociétés canadiennes de petite capitalisation)</p>			capitalisation.
<p>Fonds omnibus FMOQ (portion sociétés canadiennes de grande capitalisation)</p> <p>Fonds de placement FMOQ (portion sociétés canadiennes de grande capitalisation)</p> <p>Fonds actions canadiennes FMOQ (portion sociétés canadiennes de grande capitalisation)</p>	Jean-Phillippe Choquette	Vice-président et gestionnaire de portefeuille principal, Actions et stratégies alternatives	M. Choquette est avec Fiera depuis 2003. Ses responsabilités en recherche et analyse porte sur les matériaux et les produits industriels.
<p>Fonds monétaire FMOQ</p> <p>Fonds équilibré conservateur FMOQ (portion marché monétaire)</p> <p>Fonds omnibus FMOQ (portion marché monétaire)</p> <p>Fonds de placement FMOQ (portion marché monétaire)</p>	Frédéric Bérubé	Vice-président et gestionnaire de portefeuille, Marché monétaire	M. Bérubé est avec Fiera depuis 2003.

Fonds sous-jacents	Représentant -conseil	Fonction	Expérience
Fonds de placement FMOQ (répartition tactique des actifs) Fonds revenu mensuel (répartition stratégique des actifs)	François Bourdon	Vice-président et gestionnaire de portefeuille principal et chef des placements adjoint	M. Bourdon est l'un des membres importants de l'équipe de répartition de l'actif de Fiera depuis 2003.
Fonds revenu mensuel FMOQ	Michael Brown	Vice-président et gestionnaire de portefeuille, Actions	M. Brown est avec Fiera depuis 2005. Il est responsable de la stratégie d'actions canadiennes à revenu élevé et il contribue à la gestion de la stratégie d'actions canadiennes valeur. Il assume aussi des responsabilités de recherche et est spécialisé dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, des services publics et des fiducies de placement immobilier.
	Catherine Payne	Vice-présidente et gestionnaire de portefeuille, Revenu fixe structuré	Mme Payne s'est jointe à Fiera en 2006 suite à l'acquisition de la firme YMG où elle y occupait un poste similaire à celui obtenu chez Fiera. Depuis cette date, elle est responsable chez Fiera des obligations de sociétés et de l'analyse de crédit pour les portefeuilles de titres à revenu fixe.
	William Yeates	Vice-président et gestionnaire principal de portefeuille, Revenu fixe	M. Yeates occupe des postes en gestion de portefeuille d'obligations et d'analyste obligataire auprès de sociétés canadiennes de gestion de placements depuis 1993.

Les conventions de gestion de portefeuille entre le gestionnaire et Fiera ont été conclues pour une durée indéterminée, étant toutefois entendu que le gestionnaire peut en tout temps mettre fin au mandat de Fiera, et vice versa, au moyen d'un simple avis écrit.

BLACKROCK ASSET MANAGEMENT CANADA LIMITED

1730 - 1000 Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H3A 3G4

BlackRock, dont l'actif sous gestion dépasse les quatre milles milliards de dollars, est l'un des plus importants gestionnaires de fonds au monde. BlackRock a joué un rôle déterminant dans la création et la mise au point de la gestion de fonds indiciels et la gestion active à risque contrôlé. BlackRock s'efforce de demeurer parmi les leaders de l'industrie en offrant une expertise canadienne avec une perspective mondiale, des frais de transaction faibles comparativement à l'industrie, des stratégies de pointe et un groupe de recherche des plus diversifiés.

BlackRock s'efforce de bien comprendre comment le marché assimile les nouvelles données et comment il établit la valeur des différentes entreprises afin d'identifier les titres qui auront la meilleure valeur ajoutée. BlackRock part du principe que l'indice de référence est la position par défaut. Ensuite il utilise plusieurs sources d'information tels que, la croissance des bénéfiques, l'évaluation et le momentum afin d'identifier un sous-ensemble de titres de l'indice composé S&P/TSX qui offre une valeur ajoutée espérée supérieure à tout moment, et ce après les coûts de transactions. BlackRock contrôle le risque en conservant des positions neutres par rapport aux secteurs de l'indice de référence et ne fait aucun « market timing ». De plus, BlackRock investit dans un très grand nombre de titres et limite sa position maximum dans un seul titre afin de s'assurer que son portefeuille demeure diversifié.

BlackRock a retenu les services de BlackRock Institutional Trust Company, N.A. (« BTC »), membre du groupe de BlackRock, en qualité de sous-conseiller en placement du BlackRock Active Canadian Equity DC Fund. BTC est une association bancaire nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis qui exploite une société de fiducie à vocation limitée (limited purpose trust company). Le bureau principal de BTC est situé à San Francisco, en Californie. Son autorité de réglementation principale est l'Office of the Comptroller of the Currency, agence du Treasury Department des États-Unis qui régit les banques nationales américaines. En tant que sous-conseiller, BTC est responsable des activités de gestion de placements du BlackRock Active Canadian Equity DC Fund, qui sont assujetties aux politiques, au contrôle et à la supervision de BlackRock. Comme il peut être difficile d'exercer des droits contre BTC (et son personnel) étant donné qu'elle réside à l'extérieur du Canada et que la totalité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada, BlackRock est responsable de toute perte découlant de l'omission de la part de BTC d'exercer les pouvoirs et fonctions qui lui incombent de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt du BlackRock Active Canadian Equity DC Fund ou de faire preuve du degré de soin, de diligence et de prudence dont une personne raisonnablement prudente ferait preuve dans les circonstances.

Le tableau qui suit indique le nom, le titre et l'expérience des représentants-conseils de BlackRock qui sont responsables d'une partie de la gestion du Fonds omnibus FMOQ, du Fonds de placement FMOQ et du Fonds actions canadiennes FMOQ :

Fonds sous-jacents	Représentant-conseil	Fonction	Expérience
Fonds omnibus FMOQ (portion sociétés canadiennes de grande capitalisation) Fonds de placement FMOQ (portion sociétés canadiennes de grande capitalisation) Fonds actions canadiennes FMOQ (portion sociétés canadiennes de grande capitalisation)	Vincent Roy	Gestionnaire principal	M. Roy est membre du groupe «Scientific Equity Portfolio Management» de BlackRock et est responsable de la stratégie d'investissement du portefeuille canadien. Il est à l'emploi de la firme BlackRock depuis 2001, incluant ses années avec Barclays Global Investors (BGI), laquelle a fusionné avec BlackRock en 2009. Chez BGI, M. Roy était le stratège principal pour les stratégies actives d'actions canadiennes.

La convention de gestion de portefeuille entre le gestionnaire et BlackRock a été conclue pour une durée indéterminée, étant toutefois entendu que le gestionnaire peut en tout temps mettre fin au mandat de BlackRock, et vice versa, au moyen d'un simple avis écrit.

SOCIÉTÉ DE GESTION PRIVÉE DES FONDS FMOQ INC.

1950-3500, boul. De Maisonneuve Ouest
Westmount, Québec H3Z 3C1

La Société Gestion privée a débuté ses opérations au début de l'année 2011. Elle a comme objectif d'offrir à son bassin de clients actuels, composé principalement des membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec et de la communauté médicale en général ainsi que de leurs proches, des services de gestion de portefeuille.

Dans le cadre de ses mandats, la Société Gestion privée offre un service de gestion personnalisée de répartition d'actifs et de sélection de produits d'investissement. En termes de produits, elle privilégie des titres d'organismes de placement collectif avec ou sans prospectus, des fonds négociés en bourse et des fonds alternatifs en favorisant une approche de multi-gestion externe.

Deux représentants-conseil sont responsables de la totalité des décisions de placement relatives à la gestion des actifs des clients de la Société Gestion privée. Le tableau qui suit indique leurs noms, leurs titres et leur expérience :

Société de Placements Franklin Templeton
 200 King Street West, Suite 1400
 Toronto, Ontario
 M5H 3T4

Agissant au Canada depuis près de 60 ans, Franklin Templeton s'appuie sur une expertise dans toute la gamme des capitalisations boursières et sur une connaissance approfondie des sociétés canadiennes de tous les secteurs, soutenue par des recherches et analyses exclusives. Elle favorise la méthode de croissance à un prix raisonnable (CAPR) axée sur le bénéfice avec un style de placement misant sur les actions de sociétés affichant des bénéfices durables, des revenus solides et une croissance des flux de trésorerie.

La gestion du risque est assurée par des gestionnaires de portefeuille chevronnés qui appliquent des techniques rigoureuses de gestion du risque adaptées aux stratégies de chaque équipe. Ils utilisent un processus d'analyse fondamentale systématique guidé par la recherche et prennent en compte le risque à chaque étape du processus de placement. Les gestionnaires de placement sont épaulés par des spécialistes indépendants de la gestion du risque, intégrés aux équipes de gestion de portefeuille qui fournissent de robustes analyses et des données essentielles et impartiales. Des comités supérieurs de surveillance se concentrent sur les facteurs de risque complexes, tel que : risque de contrepartie, établissement des prix et liquidité, titres et instruments dérivés complexes.

Le tableau qui suit indique le nom, le titre et l'expérience des représentants-conseils de Franklin Templeton qui sont responsables d'une partie de la gestion du Fonds omnibus FMOQ et du Fonds actions canadiennes FMOQ :

Fonds sous-jacents	Représentant-conseil	Fonction	Expérience
Fonds omnibus FMOQ (portion actions canadiennes)	Garey J. Aitken	Chef de placements	M. Aitken est à l'emploi de la société de gestion de placements Franklin Bissett depuis 1998 où il est co-responsable des placements en actions canadiennes. Il est détenteur du titre de CFA depuis 1993.
Fonds actions canadiennes FMOQ (portion actions canadiennes)	Timothy Caulfield	Vice-président et directeur de la recherche	M. Caulfield est à l'emploi de la société de gestion de placements Franklin Bissett depuis 2007 où il est co-responsable des placements en actions canadiennes. Il est détenteur du titre de CFA depuis 2003. »

« CONTRATS IMPORTANTS

Les principaux contrats régissant les opérations de chacun des Fonds sont les suivants :

Déclaration de fiducie modifiée et mise à jour - Les Fonds FMOQ sont constitués aux termes de cette déclaration de fiducie datée du 1er janvier 2002 que l'ancien gestionnaire, Les Fonds d'investissement FMOQ inc. (maintenant connu sous le nom Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.), a signée. Ses dispositions sont à l'effet que le gestionnaire pourvoit à l'administration des Fonds FMOQ. La déclaration de fiducie prévoit les principales modalités relatives aux participants, à la souscription et au rachat de parts et, de façon générale, à l'administration au jour le jour des Fonds FMOQ. Les droits liés à l'activité de gérance des Fonds FMOQ prévus à la déclaration de fiducie ont été cédés à Société de gérance des Fonds FMOQ inc. le 1er août 2003. La déclaration de fiducie a été modifiée et mise à jour le 4 août 2006 et modifiée le 13 février 2013.

Convention du placeur principal - En date du 1er août 2003, Société de services financiers Fonds FMOQ inc. a conclu avec la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. (maintenant connu sous le nom Conseil et Investissement Fonds FMOQ Inc.) une convention de placeur principal des Fonds FMOQ. Cette convention a été modifiée et mise à jour le 13 février 2013.

Convention de garde de valeurs - Aux termes de cette convention datée du 1er janvier 2002, l'ancien gestionnaire, Les Fonds d'investissement FMOQ inc. (maintenant connu sous le nom Conseil et Investissement Fonds FMOQ Inc.), a retenu les services de Fiducie Desjardins inc. à titre de dépositaire des actifs des Fonds FMOQ, et aussi pour calculer leur valeur de liquidative par part. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, chaque partie pouvant y mettre fin en tout temps au moyen d'un préavis écrit d'au moins 90 jours. Cette convention a été cédée au nouveau gestionnaire, Société de gérance des Fonds FMOQ Inc., le 1er août 2003. Cette convention a également été modifiée et mise à jour le 26 juillet 2006 et modifiée le 13 février 2013.

Contrats d'administration de placements

L'ancien gestionnaire, Les Fonds d'investissement FMOQ inc. (maintenant connu sous le nom Conseil et Investissement Fonds FMOQ Inc.), a signé un contrat de gestion de placements avec Barclays (maintenant connu sous le nom de BlackRock) le 3 février 2003. Le contrat est en vigueur jusqu'à l'annulation de celui-ci par l'une des parties. Cette convention a également été cédée au nouveau gestionnaire, Société de gérance des Fonds FMOQ inc., le 1er août 2003.

Une convention de gestion de placements a été signée entre Société de gérance des Fonds FMOQ inc. et CIBC en date du 1er février 2006 et a été modifiée en date du 8 septembre 2009. Cette convention énonce les pouvoirs et responsabilités du gestionnaire de portefeuille. Elle prévoit également que chaque partie peut mettre fin au contrat au moyen d'un simple avis écrit à l'autre partie.

Une convention de gestion de placements a été signée entre Société de gérance des Fonds FMOQ inc. et Gestion Fiera Capital inc. (maintenant connue sous le nom de Corporation Fiera Capital) en date du 10 février 2006 et modifiée le 1er juin 2009. Cette convention énonce les pouvoirs et responsabilités du gestionnaire de portefeuille. Elle prévoit également que chaque partie peut mettre fin au contrat au moyen d'un simple avis écrit à l'autre partie. Cette convention a été modifiée le 13 février 2013.

Une convention de gestion de placements a été signée entre Société de gérance des Fonds FMOQ inc. et Gestion Fiera Capital inc. (maintenant connue sous le nom de Corporation Fiera Capital) en date du 17 avril 2006 et modifiée en date du 14 septembre 2009. Cette convention énonce les pouvoirs et responsabilités du gestionnaire de portefeuille, particulièrement à l'égard du Fonds actions internationales FMOQ. Elle prévoit également que chaque partie peut mettre fin au contrat au moyen d'un simple avis écrit à l'autre partie.

Une convention de gestion de placements a été signée entre Société de gérance des Fonds FMOQ inc. et Gestion Fiera Capital inc. (maintenant connue sous le nom de Corporation Fiera Capital) en date du 21 février 2007. Cette convention énonce les pouvoirs et responsabilités en placement du gestionnaire de portefeuille au niveau du mandat de répartition des actifs du Fonds de placement FMOQ. Elle prévoit également que chaque partie peut mettre fin au contrat au moyen d'un simple avis écrit à l'autre partie.

Une convention de gestion de portefeuille a été signée entre Société de gérance des Fonds FMOQ inc. et Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. en date du 7 septembre 2012. Cette convention énonce les pouvoirs et responsabilités en placement du gestionnaire de portefeuille. Elle prévoit également que chaque partie peut mettre fin au contrat au moyen d'un simple avis écrit à l'autre partie. Cette convention a été modifiée le 13 février 2013 et le 16 septembre 2014.

Une convention de gestion de portefeuille a été signée entre Société de gérance des Fonds FMOQ inc. et Franklin Templeton en date du 22 avril 2015. Cette convention énonce les pouvoirs et responsabilités en placement du gestionnaire de portefeuille. Elle prévoit également que chaque partie peut mettre fin au contrat au moyen d'un simple avis écrit à l'autre partie.

Convention de participation au programme de prêt de titres - Aux termes de cette convention datée du 20 décembre 2011, le gestionnaire retient les services de Fiducie Desjardins inc. en qualité de mandataire pour mettre en œuvre et administrer le programme de prêt de titres. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée mais chaque partie pourra y mettre fin, moyennant un préavis écrit d'au moins dix (10) jours ouvrables à l'autre partie.

Ces contrats importants peuvent être consultés à l'adresse de gestionnaire pendant les heures normales de bureau. »

ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

**FONDS OMNIBUS FMOQ
FONDS ACTIONS CANADIENNES FMOQ**

La présente modification no. 1 datée du 27 avril 2015, avec la notice annuelle datée du 18 mars 2015 (la « **notice annuelle** ») ainsi que le prospectus simplifié daté du 18 mars 2015 (le « **prospectus simplifié** ») dans sa version modifiée par la modification no. 1 datée du 27 avril 2015 de même que les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire, tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

En date du 27 avril 2015

LA SOCIÉTÉ DE GÉRANCE DES FONDS FMOQ INC.,
À TITRE DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS FMOQ
AINSI QUE POUR ET AU NOM DU FIDUCIAIRE DES FONDS FMOQ

(s) Louis Godin

(s) Yves Langlois

Louis Godin
Président du conseil d'administration
Société de gérance des Fonds FMOQ inc.

Yves Langlois
Secrétaire-trésorier
Société de gérance des Fonds FMOQ inc.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
SOCIÉTÉ DE GÉRANCE DES FONDS FMOQ INC.,

(s) Sylvain Dion

(s) Renald Dutil

Sylvain Dion
Administrateur

Rénald Dutil
Administrateur

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

La présente modification no. 1 datée du 27 avril 2015, avec la notice annuelle datée du 18 mars 2015 (la « **notice annuelle** ») ainsi que le prospectus simplifié daté du 18 mars 2015 (le « **prospectus simplifié** ») dans sa version modifiée par la modification no. 1 datée du 27 avril 2015 de même que les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire, tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

En date du 27 avril 2015.

CONSEIL ET INVESTISSEMENT FONDS FMOQ INC.

(s) Jean-Pierre Tremblay

Par :

Jean-Pierre Tremblay
Vice-président exécutif